



SYNDICAT FRANCILIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## BILATERALE DU 19 JANVIER 2017

Jeudi 19 janvier 2017, la Direction locale recevait dans le cadre des rencontres programmées la CFDT en bilatérale. Cette audience nous a permis de revenir sur de nombreux points notamment :

### ■ L'installation des MTI GF

Les hostilités débiteront en mai par le déplacement des POD pour les mettre côté chantier 95 liasses directes. On devrait les raccourcir tout en maintenant le retourne container. On fera le montage de 2 dépaléttiseurs. En juin, ce sera le démontage des TOP 2 et 3 suivi de l'installation de la MTI GF 2 qui s'étalera jusqu'en août. Durant cette période on fonctionnera avec 3 TOP. Septembre verra le déplacement du dépaléttiseur S3C et le démontage de la TOP 1 suivi de l'installation jusqu'à fin novembre de la MTI GF 1. On fonctionnera alors avec 2 TOP et 1 MTI GF. Le démontage des TOP 4 et 5 est prévu dans le courant du mois de décembre. L'installation de la transitive, elle, s'effectuera dès le début mai et se poursuivra tout au long de l'année jusqu'à fin décembre. Elle viendra alimenter les machines et directement le RAC. Les dépaléttiseurs vont aussi alimenter les MTI GF en BAKS vides. Il y aura 4 postes d'alimentation par MTI GF dont 1 fera de l'oblitération. Le RAC était prévu rester tel qu'il est actuellement mais une étude a été demandée pour le réadapter et le remettre à niveau.

**Pour la CFDT : Cette installation est vraiment un gros chantier et se déroulera alors que l'installation des MTI PF ne sera pas totalement terminée. Les dernières MTI PF seront installées en juillet à la place des deux dernières TPF. Mais alors que nous réclamions l'application d'un principe gagnant-gagnant sur ce projet, avec une prime d'accompagnement aux changements pour tous les agents de la PIC, la Direction locale a confirmé qu'il n'y aurait aucune enveloppe de prévue à cet effet.**

### ■ Impacts de cette installation

La CFDT a réaffirmé ses craintes d'un tel projet sur le volet emplois de la PIC si aucun trafic supplémentaire n'est récupéré. Elle a demandé que quoi que se passe aucun collègue ne soit placé en situation de reclassement. Nous avons demandé également que la PIC mette un terme à l'utilisation massive d'intérimaires sur tous les chantiers. La Direction locale nous a répondu que pour l'instant rien n'était acté, que les discussions avec la DRIC étaient toujours en cours mais que nous serions fixés d'ici la fin du mois de janvier. Sur la récupération d'activités supplémentaires, quelques pistes se dégagent notamment autour des dernières TTF encore dans des centres courriers du 95 (une dizaine). Concernant l'utilisation d'intérimaires, la Direction a indiqué qu'il y a eu un plan de renforcement en fin d'année car c'était la PEAK PERIOD. Elle nous a précisé qu'elle stoppait pour l'instant les appels à candidatures, tant qu'elle ne sait pas sur quel pied danser vis à vis de l'emploi. Elle a également rajouté que concernant la force variable de travail, nous n'étions pas dans la configuration de Wissous et qu'il n'y aurait pas de recrutement de CDI.



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

**Pour la CFDT : Même si la Direction locale recherche de l'activité, elle ne peut pas encore garantir que personne ne se retrouvera en situation de reclassement, ce qui n'est pas pour rassurer.**

**Pour autant, avant de vouloir réduire la force permanente de travail, il faudra regarder du côté de l'utilisation structurelle d'intérimaires et y mettre un terme. Même si on nous affirme que Gonesse n'est pas dans la configuration de Wissous, des points de similitude existent...**

### ■ Formations MTI PF

La CFDT a dénoncé le fait qu'on demandait à des agents de niveau I, non formés, de vider les tasseurs des MTI PF. Et également que l'on demandait à des intérimaires de niveau I de piloter. La Direction locale nous a indiqué qu'effectivement les agents doivent être formés, que les formations allaient être relancées. Concernant les intérimaires, elle nous a bien affirmé qu'ils ne devaient pas piloter, que ce n'était pas normal.

**Pour la CFDT : Nous n'avons rien contre les intérimaires en tant que tel, s'ils sont là c'est, que comme tous, ils ont besoin de travailler et qu'ils n'ont malheureusement pas choisi leur statut. Bien entendu qu'ils préféreraient pour la quasi majorité, bénéficier d'un CDI. Pour autant, le statut d'intérimaire ne permet pas à la Poste de ne pas respecter les règles. Si elle veut que les intérimaires pilotent, alors qu'elle le précise dans les missions qu'elle leur confie et qu'elle les paie en conséquences.**

### ■ Visites médicales

Dans l'attente du recrutement d'un médecin sur la PIC, il a été décidé avec la DSCC d'établir un plan d'urgence. Les 4 médecins parisiens se sont vus réorganiser leur portefeuille d'établissement pour pouvoir y intégrer la PIC. Cette organisation permettrait de mettre à jour progressivement les visites médicales pour les nuits, les agents RQTH, les habilitations à la conduite d'engins, et les visites périodiques. Pour les collègues cela veut dire de se rendre sur Paris sur des horaires de jour. La Direction nous ayant précisé que désormais la PIC compensera chaque agent convoqué de 3 heures mais celui-ci devra revenir après la visite, effectuer le reste de sa vacation. Les agents de nuits seront libérés mais pas compensés.

**Pour la CFDT : L'absence de médecin pénalise fortement les collègues et il devient urgent de trouver une solution proche de Gonesse. Convoquer sur Paris et demander de revenir effectuer le reste de sa vacation devient ridicule quand on tient compte du temps passé dans les transports.**

### En conclusion

**Pas grand chose de nouveau. Même pas la certitude de conserver son emploi à terme sur la PIC. Ce qui est loin d'être rassurant. La Direction de Gonesse dépend aujourd'hui hiérarchiquement de la DRIC. Il est donc impératif qu'elle lui fasse comprendre l'urgence de communiquer sur le sujet. Il est impératif que nos dirigeants s'engagent à ce que personne ne se retrouve en situation de reclassement.**

